

Nantes, le 16 novembre 2020

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et
foncières
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Dossier suivi par : Justine VAILLANT
Mail : jvaillant@syndicatloireaval.fr
Tel. : 09 72 54 19 32
Réf. : JV-2020-11-0130
Vos réf. : 44-2020-00279 – AEU 44 2020 121

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet de travaux pour le rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts de Cé et Nantes.

Le bureau de la CLE a examiné ce dossier lors de sa séance en date du 10 novembre 2020 et a émis **un avis favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorables
7	0	7	0

En complément, les membres du bureau de la CLE rappellent que le dossier d'autorisation environnementale doit être présenté au regard du SAGE Estuaire de la Loire en vigueur, approuvé par arrêté préfectoral le 9 septembre 2009.

En ce sens, la comptabilité du projet est à étudier au regard des enjeux, des objectifs et des dispositions du SAGE 2009. Le chapitre dédié à ce volet dans le dossier d'autorisation environnementale mérite d'être développé.

Les précisions apportées dans le dossier d'autorisation environnementale relatives au SAGE révisé sont également à faire évoluer.

Les travaux s'inscrivent en effet en cohérence avec le projet de SAGE révisé, voté par la CLE en février 2020, et actuellement en consultation administrative.

Plus précisément, le projet répond aux dispositions relatives à la préservation et la restauration de la fonctionnalité des espaces de mobilité de l'estuaire (E2-3) et à la poursuite du programme Loire amont (E3-1).

Le bureau de la CLE invite néanmoins le pétitionnaire à reprendre les enjeux, les objectifs et les dispositions et règles du SAGE révisé (PAGD-Règlement), voté par la CLE le 18 février 2020.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire